



COMPTE-RENDU du CDAS 87 DU 23/09/2021

Étaient présents:

Parité administrative	Parité syndicale
<p>DDFIP :</p> <p>Madame Véronique GABELLE, Directrice Départementale, Présidente du CDAS 87</p> <p>Monsieur Charles LERAY</p> <p>DOUANES :</p> <p>Madame Pascale VALARCHER</p> <p>INSEE :</p> <p>Monsieur Patrick CADIOU</p>	<p>SOLIDAIRES :</p> <p>Madame Joëlle CREPIN Madame Annie ACHARD Monsieur Eddy CHANNAUX</p> <p>CGT :</p> <p>Madame Marina VERGNOUX</p> <p>FO :</p> <p>Monsieur Philippe LEFORT</p> <p>CFDT :</p> <p>Madame Nathalie JACQUEMIN (CFTC)</p>
Autres membres du CDAS	
<p>Monsieur Jean-François LABROUE, assistant délégué de l'action départementale 87 Madame Evelyne EVANS, Monsieur Serge VEYSSIERE, président AGRAFIL</p>	

Secrétaire adjoint : Marina VERGNOUX pour la CGT

Ordre du jour

1) Approbation du PV du 24/06/2021

VOTE :

POUR : SOLIDAIRES – FO – CGT - CFDT

CONTRE :

ABSTENTION :

2) La restauration des agents

La Préfecture a commandé auprès d'un prestataire une étude du marché de restauration administrative dans Limoges centre en vue de la validation des travaux prévus au sein du restaurant administratif de la Préfecture.

Il ressort de cette étude, qu'à ce jour et qui plus est à horizon 2025, les deux restaurants administratifs État (Préfecture et DDFiP) ne captent que 60 % de la demande potentielle, laissant place à un potentiel de 230 repas par jour et qu'au vu des capacités de distribution / production de chacun des deux restaurants Préfecture et DDFiP, ce potentiel ne peut être traité séparément ni par l'un ni par l'autre.

Seule la présence simultanée de ces deux capacités peut répondre aux besoins potentiels. Ainsi, en cas de fermeture du restaurant Préfecture, le restaurant DDFIP serait dans l'incapacité de répondre à l'ensemble de la demande (± 600 repas).

De ce fait, le maintien d'un point de restauration sur le site de la Préfecture trouve toute sa justification. Dans ce cadre, les deux restaurants Préfecture et DDFIP s'avèrent constituer des équipements complémentaires permettant une réponse globale à la demande. Pour autant, le maintien de 2 structures juridiques distinctes semble inadapté et la transformation des restaurants administratifs en un restaurant inter-administratif (RIA) avec 2 sites de restauration fait partie des hypothèses envisagées.

Les avantages liés à la création d'un RIA :

- ⌚ Statuts en conformité avec le mode de fonctionnement
- ⌚ Mutualisation et optimisation :
 - Des coûts de gestion administrative et plus globalement de gouvernance (un seul et même gestionnaire)
 - Des coûts de la prestation restauration (mutualisation du management, des approvisionnements...)
- ⌚ Force de négociation plus nette vis-à-vis des restaurateurs (un seul et même contrat pour deux restaurants)
- ⌚ Harmonisation des tarifs pour les agents (+ de lisibilité...)
- ⌚ Les agents pourraient aller indifféremment se restaurer sur l'un des deux sites

3) Point sur les actions locales et les crédits

BUDGET CAL 2021 :

25 086 €

au lieu de 26 687 €

(6 % réserve budgétaire déduite)

	Budget	20/09/2021
	2 200,00 €	Actions visant à renforcer les liens avec les agents
gouter retraités	800,00 €	prévu le 18 novembre - environ 50 inscrits
journée activité à St Pardoux	0,00 €	ANNULEE : trop peu de temps pour l'organiser pour un succès très incertain
découverte du labyrinthe géant des Monts de Gueret	0,00 €	ANNULEE (4 inscrits)
festival URBAN EMPIRE en aout	900,00 €	45 places à 15 euros - TERMINEE
Journée découverte cani-rando	500,00 €	tarifs CDAS 10 ou 25 € (50 € adulte, 30 € enfant) - - Dates fixées : samedis 9 et 16 octobre - 13 personnes inscrites
	1 520,00 €	Actions de solidarité
paniers saveurs locales	1 100,00 €	participation financière de 10 € par panier et par agent 77 agents en mai/juin reconduction à la rentrée (environ 35 demandes)
e-cado	420,00 €	14 bénéficiaires d'un e-cado à 30 €
	15 547,00 €	Arbre de Noel
spectacle, salle, sécurité	4 486,00 €	Salle de Rilhac Rancon - mercredi 1er décembre Maquillage inclus mais à voir plus tard
gouter-friandises	1 957,00 €	304 enfants (114 0/7; 117 8/12; 73 13/14)
cadeaux	9 104,00 €	
	1 500,00 €	Aide à la parentalité
Centre accueil et loisirs CASI SNCF	1 500,00 €	Convention de terme au 30 juin 2022 – voir au CDAS de fin d'année si reconduction ou résiliation 3 mois avant fin de l'échéance

4) Actualité : EPAF, ALPAF

EPAF : certaines résidences sont proposées à la vente.

5) Questions et informations diverses

Prochain groupe de travail CDAS 87 fin 2021 pour programmer les actions 2022.

Nathalie JACQUEMIN, représentante élue en CDAS 87